


LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
L'ANNON-TREGER
KUMUNIEZH

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

ANNEXES AU RÉGLEMENT GRAPHIQUE :
GESTION DES EAUX PLUVIALES - ADDUCTION EN
EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Plouzélambre
VERSION POUR ARRÊT : 24/06/2025
Version pour second arrêté : 16/12/2025

OGP/C Cadastre® 2025
Échelle courante : 1:6999
Réalisation : CITADIA

Vulnérabilité aux inondations par ruissellement

- Axes de ruissellement
- Zones d'écoulements limités
- Zones d'écoulements importants

Adduction en eau potable (AEP)

- Prélèvement AEP (forages, puits, pompages)
- Distribution AEP
- Production AEP

Assainissement collectif

- Postes de relevement
- Emplacements traitement des eaux

INFORMATIONS :

- Limites communales
- A0100 Parcelles cadastrales
- Bati dur
- Bati léger

